

Newsletter de l'Association Cerebral Suisse (décembre 2023)

L'Association Cerebral Suisse a le plaisir de vous soumettre l'édition de décembre de sa newsletter. Plusieurs fois par an, nous vous envoyons des informations sur nos prestations et des informations sur la politique du handicap.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

Avec nos meilleures salutations

Konrad Stokar

Directeur de la communication et de la défense des intérêts



Bienvenue Katja Bellwald !

Aujourd'hui, le 4 décembre 2023, notre nouvelle collaboratrice Katja Bellwald a commencé à travailler au secrétariat de l'organisation faitière.

Elle se présente d'emblée : je m'appelle Katja Bellwald et je vis avec ma famille à Arch (BE). Au cours des dix dernières années, j'ai travaillé dans différentes institutions sociales. J'ai travaillé dans toutes sortes d'ateliers, de studios et d'entrepôts. Finalement, je me suis tournée vers la communication et j'y suis restée.

A partir de décembre 2023, je vivrai ma passion pour ce domaine au sein de l'association Cerebral Suisse.

J'assumerai également quelques tâches administratives et travaillerai au total à 50%.

Nous sommes très heureux de l'arrivée de Katja et lui souhaitons un bon début. Elle reprendra peu à peu les tâches de Susanne Schmucki, qui prendra une retraite méritée au printemps 2024, après plus de 20 ans passés chez nous.



Nos offres de vacances pour 2024 sont maintenant en ligne !

Vous rêvez de partir en vacances en 2024 ? Vous souhaitez vous joindre à un groupe ou planifier vous-même votre voyage ?

Nos **offres de vacances de vacances à l'étranger sont désormais en ligne !**

Vous avez encore des questions sur nos offres de vacances ? Alors participez à la rencontre sur Zoom le 6 décembre à 19h15. Vous n'avez les données d'accès à la rencontre-info sur Zoom, alors envoyez-nous un e-mail à : info@vereinigung-cerebral.ch



Deuxième rencontre nationale pour l'autoreprésentation : 25 mai 2024 : inscrivez-vous sans tarder !

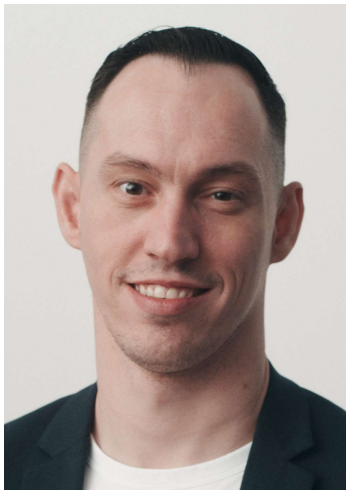
Après le succès de la première rencontre nationale pour l'autoreprésentation à Berne, nous vous invitons à la deuxième rencontre nationale pour l'autoreprésentation de l'Association Cerebral Suisse. La rencontre aura lieu le 25 mai 2024 à l'auberge de jeunesse de Zurich.

Ceux qui souhaitent passer plus d'une journée ensemble peuvent arriver la veille, se réjouir d'un programme pour la soirée et passer la nuit à l'auberge de jeunesse. Inscrivez-vous dès maintenant ! Vous trouverez toutes les informations et le formulaire d'inscription en ligne [ici](#):



Le magazine sur le "handicap et l'âge" est publié !

Évoquer le sujet du handicap et de l'âge, c'est un peu comme marcher sur des œufs: le terrain est glissant. En effet, personne ne souhaite parler de ces problématiques, et lorsqu'elles surviennent simultanément, cela peut devenir vite très compliqué. Mais le fait est que les personnes en situation de handicap vieillissent, et les personnes âgées peuvent avoir des changements qui les amènent à vivre avec un handicap. Voilà une thématique aussi intéressante qu'épineuse! Il est temps de laisser parler les personnes qui connaissent le sujet. Le magazine est complété par une colonne qui vaut la peine d'être lue. Vous le trouverez [ici](#).



Islam Alijaj est le premier conseiller national vivant avec une paralysie cérébrale de l'histoire de la Suisse

Le 22 octobre, un événement historique s'est produit. Pour la toute première fois, les électeurs et les électrices ont élu une personne vivant avec une paralysie cérébrale au Conseil national. Nous avons attendu ce moment pendant 175 ans ! Nous félicitons vivement Islam Alijaj (PS/ZH) pour son élection et nous réjouissons de travailler avec lui. Nous nous réjouissons également de la réélection de Philipp Kutter (Le Centre/ZH) et de Christian Lohr (Le Centre /TG). Trois personnes avec un handicap visible sont ainsi représentées au Conseil national. Regardez le portrait d'Islam Alijaj [ici](#): (émission Schweiz aktuell du 29.11.2023).



Initiative pour l'inclusion : l'initiative est bien partie, mais pas encore arrivée à destination : participez à la collecte de signatures !

L'initiative pour l'inclusion compte actuellement plus de 75'000 signatures. C'est bien parti! L'Association Cerebral Suisse, en collaboration avec les Associations régionales, a recueilli 1'965 signatures jusqu'à présent (situation au 24.11.2023).

Malgré ce résultat intermédiaire encourageant, nous devons absolument persévérer. Participez et soutenez l'initiative pour l'inclusion !

Vous trouverez [ici](#) plus d'informations et les prochaines actions de collecte prévues. Nous vous remercions de votre engagement.



Projet Proactif : vous avez besoin d'une assistance pour la collecte de signatures ? Nous avons la solution !

Vous souhaitez récolter des signatures et avez besoin d'une assistance? Jusqu'en octobre 2024, vous ou votre organisation pouvez déposer des demandes de

cofinancement des frais d'assistance auprès de l'Association pour une Suisse inclusive. Les frais d'assistance ne peuvent concerner que les collectes de signatures. Vous trouverez [ici](#) de plus amples informations sur le projet et la manière de déposer une demande. Veuillez vous adresser à l'Association pour une Suisse inclusive à l'adresse info@inklusions-initiative.ch, merci beaucoup.



Avenir inclusif: journées nationales d'action sur les droits des personnes en situation d'handicap de mi-mai à mi-juin 2024

Du 15 mai au 15 juin 2024, des actions auront lieu dans toute la Suisse pour contribuer à la mise en œuvre de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées. Participez et planifiez aussi une action. Renseignez-vous sur les activités dans votre canton. Vous trouverez [ici](#) toutes les informations complémentaires à ce sujet.



Conférence de presse d'Inclusion Handicap : Grandes lacunes dans l'accessibilité des transports publics malgré un délai de transition de 20 ans

Après un délai de mise en œuvre de 20 ans, l'accessibilité des réseaux de TP suisses présente des lacunes béantes. Les acteurs compétents n'ont pas été capables d'introduire à temps les mesures nécessaires : une source majeure de mécontentement pour les personnes en situation de handicap. Seule une réglementation avec des directives contraignantes, des mécanismes de contrôle efficaces ainsi qu'un financement solide et affecté au but fixé permettra de remédier rapidement à la situation, laquelle sera non conforme à la loi dès janvier 2024. Le Conseil fédéral est appelé à agir lors de sa prochaine révision de la LHand – de même que le secteur des TP ainsi que les cantons et communes à de multiples niveaux divers. Lisez le communiqué de presse d'Inclusion Handicap [ici](#) et des informations complémentaires [ici](#).

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et opinions sur la newsletter. Veuillez-vous adresser à konrad.stokar@vereinigung-cerebral.ch
Merci beaucoup.

Mentions légales :
Association Cerebral Suisse
Zuchwilerstrasse 41
4500 Soleure
Se désabonner de la newsletter